



COMMUNE DE BUXIÈRES-SOUS-LES-CÔTES

BUXIÈRES/BUXEROLLES/WOINVILLE

BULLETIN N° 47 du 1^{er} AVRIL 2014

Le mot du Maire :

Mesdames, Messieurs, chers Amis,

Le nouveau Conseil municipal dispose maintenant de son organe de fonctionnement et va pouvoir se mettre au travail.

Au nom du Conseil municipal, j'adresse nos remerciements sincères à nos électrices et électeurs pour la confiance et le soutien ainsi témoignés.

Je remercie également les membres du Conseil municipal sortant avec qui nous avons toujours travaillé dans une bonne ambiance et dans l'intérêt de la commune et des habitants. Nous souhaitons à Daniel, Paul, Françoise, Nicole et Philippe un temps retrouvé heureux pour leurs diverses occupations et espérons bien les mobiliser encore !

Lors de nos rencontres avec vous pendant la campagne, vous nous avez fait part des sujets qui vous interrogeaient et vous avez suggéré des idées. Nous prendrons le temps de les examiner au mieux avant de vous faire part des résultats de notre travail. Nous nous engageons à vous tenir informés de l'avancement de celui-ci.

Nous sommes maintenant au service de tous les habitants. Nous avons maintenu le principe de 3 adjoints pour continuer à assurer au plus près les relations de proximité. Par l'écoute, le dialogue et l'échange, nous pensons pouvoir travailler tous ensemble, habitants et conseil municipal, à la préservation de la richesse de notre commune et néanmoins agir pour son développement et le bien-être de ses habitants.

Odile BEIRENS, Maire

La permanence du maire est maintenue le jeudi de 18H00 à 19H00.

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 29 mars 2014

Le 29 mars 2014, le nouveau Conseil municipal a procédé à l'élection du Maire, des Maires délégués et des Adjoints :

Sont élus :

- Maire de Buxières : Odile BEIRENS, avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc.
- Maire délégué de Buxerulles : FRANCOIS Elisée, avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc
- Maire délégué de Woinville : NOEL André, avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc.
- 1^{er} Adjoint : POLIN Jean-Patrick, avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc.
- 2^{ème} Adjoint : FRANCOIS Elisée, avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc.
- 3^{ème} Adjoint : NOEL André, avec 10 voix pour et 1 bulletin blanc.

... / ...

INFORMATIONS DIVERSES :

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le mardi 15 avril 2014 à 20H30 dans la salle du Conseil de la mairie de Buxières. L'ordre du jour sera le suivant :

- Election des membres des commissions consultatives de Buxerulles et Woinville,
- Constitution des commissions communales,
- Election des membres des commissions communales,
- Election des membres des comités consultatifs,
- Election des délégués aux syndicats intercommunaux,
- Indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints,
- Votes des taux d'imposition des impôts locaux,

- Présentation et vote du Budget Primitif 2014,
- Questions diverses.

Rappels :

-**Les commissions consultatives** ont été créées définitivement par la convention de fusion délibérée en Conseil Municipal le 21 Août 1972, l'arrêté de fusion ayant été pris le 21 novembre 1972 avec effet au 1^{er} janvier 1973. Elles sont au nombre de 2 : 1 pour Buxerulles et 1 pour Woinville.

Leur rôle : Elles peuvent se saisir de toute affaire intéressant la population ou la commune associée et faire des propositions au Maire. Elles peuvent être consultées à l'initiative du Maire ou du Conseil Municipal. Elles peuvent être chargées, à l'initiative du Conseil Municipal, de veiller au bon fonctionnement de certains équipements ou services mis à disposition de la population.

Leur composition : Elles doivent être composées de droit, des Conseillers municipaux domiciliés dans la commune associée et de 3 membres parmi les électeurs de celles-ci.

Elle est présidée par le Maire délégué.

Mode de mise en place : le Conseil municipal élit les membres parmi les électeurs, au scrutin secret et à la majorité absolue. Il faut donc faire appel à candidatures auprès des électeurs domiciliés à Buxerulles et à Woinville (loi du 17/05/2013).

-**Les commissions municipales** sont composées exclusivement de Conseillers municipaux. Comme on leur donne un caractère permanent pour la durée du mandat, elles doivent donc être créées maintenant.

-**Les comités consultatifs** rassemblent des représentants des habitants et des associations sur tout problème d'intérêt communal. Leur composition est fixée par le Conseil Municipal sur proposition du Maire. Ils sont consultés par le Maire et peuvent lui faire des propositions. Ils sont présidés par un membre du Conseil municipal désigné par le Maire. Ceux-ci peuvent être associés aux commissions municipales.

Le Maire est président de droit de toutes ces commissions.

→ En conséquence, à l'aide de ce bulletin, nous faisons appel à candidatures pour la constitution des commissions consultatives de Buxerulles et Woinville. Les personnes intéressées sont donc invitées à se faire connaître auprès des Maires délégués pour le 14 avril 2014, dernier délai.

MARIAGE : Le 27 mars 2014 nous avons procédé au mariage de Maxence DIRAT avec Estelle SCHAEFER, petite-fille de Germaine POIRSON. Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

Projet de sentier de découverte ornithologique à Madine : Une réunion est organisée à Heudicourt le 8 avril prochain à 20H30 salle St Germain pour présenter le projet et recueillir les témoignages et les souvenirs des habitants sur Madine « Avant le Lac ».

Odile BEIRENS

IPNS – ne pas jeter sur la voie publique